

Votre parcours de formation

La formation B96

Votre parcours de formation de la formation B96 par étapes.

Alain

ECOLE de CONDUITE

Agrément préfectoral : E140280010 renouvelé le 09/01/19
par DDT CHARTRES - SIRET : 301 818 118 000 46
Assuré au titre de l'article L.211-1 du code des assurances
par MASTER Assurances - Police n°1013010911

- DÉPÔT DU DOSSIER D'INSCRIPTION
- SÉQUENCE THÉORIQUE
(2 heures)
- SÉQUENCE HORS-CIRCULATION
(2 heures)
- SÉQUENCE CIRCULATION
(3 heures)
- BILAN DE LA FORMATION
- DÉLIVRANCE DE L'ATTESTATION DE FORMATION



Alain
ECOLE de CONDUITE

Votre parcours B96



- J'ai minimum 18 ans et suis titulaire du permis B.
- Je prends les renseignements et je m'inscris. Je signe mon contrat de formation avec l'École de Conduite ALAIN après avoir réservé ma journée de formation.
- Le jour de la formation, l'arrivée et le départ se font depuis l'École de Conduite ALAIN.
- La séquence théorique dure 2 heures et s'effectue en salle avec un support vidéo ainsi qu'une fiche à choix multiples.
- La première partie de la formation pratique de 2 heures se déroule sur la piste remorques où j'y effectue des manœuvres hors circulation accompagné par mon formateur.
- La seconde partie de formation pratique, d'une durée de 3 heures est consacrée à la circulation avec mon ensemble routier. Mon formateur est à mes côtés, à la place du passager dans le véhicule double-commandes et me donne un maximum d'informations et de consignes.
- Retour à l'École de Conduite ALAIN pour effectuer un bilan personnalisé de ma formation.
- L'attestation de formation m'est délivrée. Elle me permet de conduire un ensemble de véhicule de la catégorie B96. Je devrais attendre de recevoir mon titre définitif.
- Je m'adresse au secrétariat de l'École de Conduite ALAIN pour mettre en fabrication mon nouveau permis de conduire.
- Je peux répondre au questionnaire de satisfaction mis à ma disposition sur le site de l'École de Conduite ALAIN.